

Fiche de dépôt de projet : expérimentation article L401.1 ou action innovante

Pôle académique recherche, développement, innovation, expérimentation  
(PARDIE)

Année scolaire 2016-2017

Rectorat

Pôle académique Recherche  
Développement Innovation et  
Expérimentation (PARDIE)

Dossier suivi par les CARDIE :

Marie-Christine CLERC-GEVREY  
IA-IPR d'allemand  
[marie-christine.clerc-gevrey@ac-besancon.fr](mailto:marie-christine.clerc-gevrey@ac-besancon.fr)

Nicolas MAGNIN  
IA-IPR de Mathématiques  
[Nicolas.magnin@ac-besancon.fr](mailto:Nicolas.magnin@ac-besancon.fr)

Téléphone  
03 81 65 49 33  
Fax  
03 81 65 49 26

10, rue de la Convention  
25030 Besançon  
cedex

IA-IPR/BT

<p><b>ANTERIORITE</b></p>	<p><b>Première demande : non</b></p> <p><b>Reconduction : oui</b> <b>Intitulé de l'action en cours :</b> <b>Evaluer... sans noter au collège :</b> Prise en charge concertée et évaluation par compétences au service d'une différenciation pédagogique et des capacités transversales des élèves</p> <p><b>Année de la contractualisation de l'action avec le PARDIE : 2012</b></p>
<p><b>FICHE D'IDENTITE DU PROJET</b></p>	<p><b>Intitulé de l'action :</b> <b>Des compétences pour évaluer ... et pour enseigner :</b> Développement de la réflexivité et appropriation d'un parcours de formation. <b>Etablissement(s) :</b> collège Diderot, Besançon <b>Courriel :</b> ce.0251080n @ac-besancon.fr <b>Téléphone :</b> 03 81 51 04 33 <b>Collège connecté : oui</b></p>
<p><b>COORDINATION</b></p>	<p><b>Nom et prénom du coordonnateur :</b> Krattinger Audrey. <b>Adresse électronique du coordonnateur :</b> audrey.krattinger@ac-besancon.fr</p>
<p><b>DESCRIPTIF DE L'ACTION (10 lignes maximum)</b></p>	<p>Depuis quatre ans, nous avons mis en place une évaluation par compétences. L'année prochaine nous poursuivrons ce projet avec 3 classes de sixième. Nous continuerons le travail autour de l'enseignement par compétences en axant notre réflexion et notre action sur l'appropriation d'un parcours de formation et sur le développement de la réflexivité chez les élèves.</p>
<p><b>BESOINS DIAGNOSTIQUÉS À L'ORIGINE DU PROJET</b></p>	<p>Le collège Diderot est RAR depuis 2006, ECLAIR depuis 2011 et REP+ depuis la rentrée 2014.</p> <p>Le collège comporte un nombre d'élèves en grande difficulté nettement supérieur à celui des autres établissements et un public très hétérogène du point de vue scolaire. De plus, les difficultés liées à la maîtrise de la langue (langue française et «langue de l'école») deviennent un obstacle récurrent pour certains élèves dans une grande partie des disciplines. En effet, aux évaluations CM2 faites sur le réseau Diderot en 2015, 34 % des élèves rencontrent des difficultés importantes en compréhension écrite tandis que 20 % des élèves sont en réussite dans la majeure partie des items.</p>

	<p>On note également une baisse de motivation pour une proportion importante d'élèves, en particulier à partir de la classe de 4<sup>e</sup>. Elle s'illustre par exemple par:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un taux d'absentéisme de 7,8% pour l'année 2015-2016 (d'après la note d'information de la DEPP de décembre 2011, le taux d'absentéisme en 3e et le pourcentage d'élèves en retard en 6e seraient corrélés).</li> <li>- un taux de réussite au brevet de 69,7% en juin 2015.</li> </ul>
<p><b>THEMATIQUE DU PROJET</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Persévérance scolaire</li> <li><input type="checkbox"/> Alliance éducative</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Evaluation</li> <li><input type="checkbox"/> Organisation du travail personnel de l'élève (espaces et temps d'apprentissage)</li> <li><input type="checkbox"/> Liaisons école/collège et collège/lycée</li> <li><input type="checkbox"/> Vivre ensemble</li> <li><input type="checkbox"/> Autre. Préciser :</li> </ul>
<p><b>OBJECTIF(S)</b></p>	<p><b>Objectifs visés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir la motivation des élèves durant l'année en valorisant ce qui peut l'être, en mettant en évidence ce qui peut être amélioré, en assumant l'erreur comme un passage normal dans les apprentissages. Ceci permettra de renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux</li> <li>- Développer chez les élèves des compétences disciplinaires et transversales (faire preuve d'initiative, d'autonomie, d'esprit critique, s'impliquer dans un cours) nécessaires dans la poursuite d'une scolarité mais aussi dans la vie courante et pour prendre sa place dans la société</li> <li>- Rendre les élèves acteurs, donc plus impliqués dans les apprentissages</li> <li>- Leur permettre de développer leur confiance en eux.</li> <li>- Assurer une prise en charge différenciée plus efficace du travail des élèves au sein et à l'extérieur de la classe.</li> </ul> <p><b>Pour le collège, préciser en quoi l'action contribue à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture :</b></p> <p>Les domaines du socle sont explicitement travaillés et évalués en classe. Ils apparaîtront sur le bulletin trimestriel.</p> <p><b>Préciser les axes de la réforme du collège dont l'action relève :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <input type="checkbox"/> renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux en combinant des apprentissages théoriques et pratiques</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> tenir compte des spécificités de chaque élève pour permettre la réussite de tous</li> <li>- <input type="checkbox"/> donner aux collégiens de nouvelles compétences adaptées au monde actuel ;</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> faire du collège un lieu d'épanouissement et de construction de la citoyenneté, une communauté où l'expérience individuelle et l'activité collective sont privilégiées.</li> </ul>

	<p><b>Effets escomptés sur les élèves et leurs acquis :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir un appui à la motivation des élèves</li> <li>- Amener les élèves à adopter une posture réflexive</li> <li>- Engager les élèves dans un parcours de formation</li> <li>- Les rendre plus autonomes</li> <li>- Développer des relations de coopération entre les élèves.</li> </ul> <p><b>la pratique des enseignants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de parcours de formation réguliers.</li> <li>- Développement du travail en tâches complexes.</li> <li>- Échanges de pratiques et posture réflexive accentués.</li> </ul> <p><b>sur l'établissement ou l'école : néant</b></p>
<p><b>MODALITES DE MISE EN ŒUVRE PREVUE</b></p>	<p><b>Élèves impliqués</b>  Nombre : 70  Nombre de classes et niveaux des classes : 3 classes de 6°</p> <p><b>Préciser si les élèves bénéficiant du projet sont scolairement ou socialement fragiles</b> (élèves relevant de l'éducation prioritaire, décrocheurs, en grande difficulté scolaire...) : Tous les élèves relèvent de l'éducation prioritaire. Certains sont déjà décrocheurs et/ou en grandes difficultés.</p> <hr/> <p><b>Apprentissages visés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- s'approprier les connaissances et compétences du socle commun et des programmes.</li> <li>- développer l'autonomie, l'implication, et le respect des règles de vie collective.</li> </ul> <p><b>Modalité de communication de ces apprentissages aux élèves</b>  Les modalités de communication se déclineront sous différentes formes (travail écrit, travail oral, support numérique....)</p> <hr/> <p><b>Nombre d'acteurs éducation nationale / ATOS impliqués</b>  Nombre : 25  <b>En annexe : liste des personnels impliqués à compléter obligatoirement</b></p> <hr/> <p><b>Partenariats</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-préciser les partenaires : néant</li> <li>-préciser les liens avec la recherche : néant</li> <li>-préciser la nature et le contenu du partenariat : néant</li> </ul> <hr/> <p><b>Modalités d'organisation :</b></p> <p>-- <b>temporelle (rythme...) :</b></p> <p><u>Adultes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur temps disciplinaire : se fait tout au long de l'année scolaire</li> <li>- hors temps disciplinaire : une heure de concertation bimensuelle sur la pause méridienne commune aux trois classes concernées.</li> </ul> <p><u>Elèves :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur temps disciplinaire : se fait tout au long de l'année scolaire</li> <li>- hors temps disciplinaire : des heures d'accompagnement hebdomadaires avec un assistant pédagogique (moyens REP +) pour la classe de 6ème.</li> </ul> <p style="text-align: center;">– <b>spatiale</b> : au collège</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>– <b>concertation</b> : une heure bimensuelle animée par la coordinatrice de l'action .</li> </ul>
<b>INSCRIPTION DANS LA POLITIQUE DE L'ETABLISSEMENT/ L'ECOLE</b>	<p><b>Lien avec le projet d'établissement/d'école/contrat d'objectifs</b>          Cette action s'inscrit pleinement dans les axes 1, 2, 4 et 5 du référentiel REP +.</p> <p><b>Positionnement et impact du projet au sein de l'établissement</b>          Ce dispositif travaille sur la réussite des élèves et le développement de leur ambition scolaire          Il vise également à réduire l'absentéisme et le décrochage scolaire en visant un renforcement de l'estime de soi, le développement de parcours de formation et la recherche d'excellence pour tous les élèves, objectifs qui figurent dans le projet d'établissement.          Travailler avec trois classes de 6ème permet une continuité dans le cycle 3.</p>
<b>EVALUATION DE L'ACTION</b>	<p><b>Indicateurs</b> (qualitatifs et/ou quantitatifs)  <b>en termes de résultats et comportements des élèves, de plus-value pour l'équipe pédagogique, etc.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- motivation des élèves sur l'année</li> <li>- ambiance positive de classe, solidarité entre les élèves et coopération sur les apprentissages</li> <li>- nombre d'élèves en décrochage, nombre de punitions ou de sanctions, nombre de rapport d'incidents :</li> <li>- suivi des résultats scolaires des élèves (taux de réussite au brevet pour ces élèves, taux de passage en seconde) :</li> </ul> <p><b>Modalité de l'évaluation</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- par les enseignants : échanges tout au long de l'année, regards croisés de chacun</li> <li>- par les élèves : réussites, échanges</li> <li>- par les parents : retours en réunions parents-professeurs.</li> <li>- regard extérieur de personnes ressources : Mme François, M. Magnin.</li> </ul>
<b>RESSOURCES</b>	<p><b>Ressources hors numériques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- personnes extérieures : Mme François, M. Magnin</li> </ul> <p><b>Ressources numériques :</b>  <b>préciser</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- matériel : tablettes numériques, chariot d'ordinateurs portables mobiles</li> <li>- infrastructure</li> <li>- compétences disponibles pour accompagner le projet : référente numérique du collège, DSI (pour la création d'un outil informatique de suivi des compétences et d'un bulletin)</li> </ul> <p><b>Formations suivies ou demandées</b>          Formations liées à la réforme du collège</p>
<b>CARACTERE INNOVANT DU PROJET</b>	<p>En termes de résultats et comportements des élèves, de nouveaux usages numériques par l'équipe pédagogique, ...</p> <p>Il modifie le système d'évaluation : il n'y a plus de notes</p>

sur le bulletin et les contrôles mais des grilles de compétences qui indiquent le niveau d'acquisition et de maîtrise de l'élève par compétence.

Sont évaluées des capacités « intellectuelles », disciplinaires (s'informer, communiquer,...) par l'évaluation d'items dans les différentes disciplines mais également des compétences dans des attitudes (autonomie, implication,...), les unes étant utiles à l'acquisition des autres et vice-versa et toutes étant nécessaires.

Le conseil de classe est un temps d'explicitation et de bilan effectué par l'équipe et l'élève : il permet la formulation d'objectifs et d'engagements.

Le projet est-il dérogatoire par rapport à l'organisation du temps scolaire, aux structures, à la mobilisation des ressources humaines. Si oui, en quoi ?

Sur le bulletin ne figurent pas de notes mais des grilles de compétences larges renseignées suivant un niveau d'acquisition.

Les élèves participent à leur conseil de classe (ce n'est pas prévu dans les textes). L'engagement écrit sur des objectifs est lui aussi dérogatoire.

Ce projet ne présente pas de caractère dérogatoire quant aux horaires ni aux contenus des programmes d'enseignements